

JOURNAL HEBDOMADAIRE  
PARAISANT  
Tous les VENDREDIS

# Le Clairon

PUBLIÉ PAR  
L'Imprimerie Yamaska  
INCORPORÉE.

## 1918

Dans quelques vingt-quatre heures l'année 1917 sera terminée.

A la veille de la nouvelle année quelques réflexions s'imposent à l'homme soucieux de savoir si la course des événements tend à l'amélioration des conditions d'existence des peuples et plus particulièrement des masses au sein desquelles il vit.

L'année 1917 n'a rien apporté de bien nouveau dans la question qui est au premier plan de l'humanité depuis août 1914. Nous voulons parler de la grande guerre. 1917 finit et la guerre n'est guère plus avancée qu'elle ne l'était à la fin de 1916. Il y a bien l'Ours Moscovite qui paraît avoir été atteint dans ses parties vitales par l'Aigle Noir teuton et la révolution interne mais il a été remplacé dans les rangs des Alliés par l'Aigle américain et le conflit se poursuit avec autant de vigueur que l'an dernier.

L'aurore de 1918 trouvera les nations en lutte, toutes plus faibles qu'elles ne l'étaient au début de 1917, et ni l'une ni l'autre avec plus d'avantages sur ses ennemis qu'au déclin de 1916. Le monde civilisé paraît épuiser rapidement les ressources financières, économiques et humaines que les années de paix et de travail producteur avaient accumulées petit à petit.

Comment se terminera ce conflit colossal et funeste? Espérons que l'année 1918 nous le fera savoir et souhaitons que la paix qui se fera ne se conclura point au désavantage des Nations Alliées. Il ne paraît guère dans le moment que la lutte se terminera par une victoire décisive par les armes. Le nombre d'hommes sous les armes, d'un côté et de l'autre, l'immense étendue de la ligne de front ne peuvent faire espérer une fin de ce genre. Il est plus probable que tous les peuples lassés des sacrifices énormes qu'ils font à la demande de leurs chefs militaires, qui leur promettent à tous une victoire qui ne vient pas, s'entendront pour faire une paix qui sauvera l'honneur de tous après que la guerre les aura passablement tous épuisés.

Au Canada les événements politiques les plus saillants ont été en 1917 la Loi de Conscription et la formation d'un gouvernement Unioniste. La province de Québec s'est prononcée en bloc contre la conscription et contre ce gouvernement mais les provinces anglaises par une forte majorité ont maintenu le gouvernement unioniste au pouvoir et ont ratifié sa politique militaire. Il faudra donc se conformer à la loi. *Dura lex sed lex.* C'est le cas de dire que c'est une loi dure mais c'est la loi. Quelques personnes expriment l'opinion que les citoyens de la province de Québec seront traités plus sévèrement que ceux des autres provinces dans l'application de cette loi, mais cette opinion est certainement erronée. Les Anglais de ce pays ont assez de sens politique pour ne pas commettre un impair de cette nature. Nous croyons au contraire que nous serons l'objet d'un traitement des plus impartial, sinon de faveur. L'opinion de la province s'est manifestée avec tellement d'évidence que le gouvernement comprendra qu'il ne devra pas y aller d'une main trop dure dans l'application de la loi de conscription. Espérons que 1918 sera pour le Canada une année de paix et de bonne entente entre les divers éléments nationaux qui vivent en ce pays. Les journaux à sensations et les politiciens de pacotille feraient beaucoup pour cette bonne entente s'ils cessaient une fois pour toutes de vouloir se tenir en vedette en injuriant ceux qui ne pensent pas ou ne parlent pas comme eux et ce conseil ne s'adresse pas seulement à certains Anglais d'Ontario mais aussi à un grand nombre de Canadiens-Français de Québec.

Dans le domaine municipal 1917 a été une année assez fertile en événements importants. Elle a vu le commencement de l'usine à filtration, une des entreprises municipales des plus importantes depuis plusieurs années. La confection de pavages sur certaines rues principales a aussi été décrétée, puis commencée. 1918 verra se compléter ces pavages et cette usine à filtration. Souhaitons que tout se terminera pour le plus grand intérêt de la cité et des contribuables de St-Hyacinthe.

En 1917, il y a quelques deux mois, le conseil municipal a changé de chef et M. René Morin, un de nos plus distingués concitoyens, a fait place à M. T. D. Bouchard comme maire de Saint-Hyacinthe.

Le passage de M. Morin aux affaires municipales a été signalé par plusieurs réformes d'intérêt public et M. Bouchard a continué la politique de progrès de M. Morin. Sur la fin de 1917 M. Bouchard a entrepris d'améliorer les finances de la ville, de protéger les consommateurs de charbon contre l'exploitation, d'uniformiser les taxes d'eau et de répartir le fardeau des impôts suivant la fortune d'un chacun et suivant l'importance des avantages retirés par un chacun de la chose publique. Espérons que 1918 verra la réalisation de tous ces projets d'intérêt public.

En somme, dans le domaine des idées mondiales il ne s'est guère fait de progrès en 1917. Les nations sont encore à s'entredéchirer à l'aurore de 1918; si cette année peut se terminer avec une paix avantageuse pour les Alliés elle marquera probablement le commencement d'une grande amélioration de l'humanité. Les dures leçons de la guerre moderne feront comprendre à tous les peuples que pas même les nations qui ont de grands succès sur le champ de bataille ne retirent des avantages appréciables de ces luttes sanglantes entre nations civilisées.

Au Canada le progrès qui a été fait l'a été à rebours. La conscription nous plonge plus à fond dans le militarisme et tout ce que nous sommes en droit d'espérer pour 1918 c'est que cette loi sera appliquée avec discernement et discrétion dans notre province.

Dans le domaine municipal les idées paraissent avoir avancé dans la bonne direction. Le conseil-de-ville a travaillé résolument durant les derniers deux mois et il a mis à effet certaines idées politiques municipales qui ne pourront que servir la bonne cause populaire à Saint-Hyacinthe. En 1918 nous verrons les effets de cette politique de progrès et nous sommes assurés que ces progrès lorsqu'ils seront constatés indiqueront clairement qu'il était grand temps de mettre ici en pratique les idées que l'on a prônées depuis quinze ans dans toutes les consultations populaires.

"Le CLAIRON" fait des vœux ardents pour que l'année 1918 soit une ère de bonheur et de prospérité pour les nations civilisées, pour le Canada et pour Saint-Hyacinthe en particulier. Que le bien-être et la joie règnent dans toutes nos familles et que 1918 ne comprennent aucun jour de deuil pour qui que ce soit de nos lecteurs!

## MISE AU POINT

Nous n'avons point d'objections à ce que "Le Courrier" fasse une campagne contre la Compagnie d'Eclairage de St-Hyacinthe. Cette compagnie, pour des raisons que nous ignorons, n'a pas donné aux citoyens de St-Hyacinthe le service qu'ils en attendaient.

Personnellement, nous n'avons aucun esprit d'animosité contre cette compagnie d'utilité publique et nous sommes disposés à la traiter comme nous le demandera l'intérêt des citoyens de St-Hyacinthe, et nous le dictera l'esprit de justice qui doit animer tout journaliste qui veut être digne de sa profession.

Nous savons que les conditions climatiques de l'année 1917 ont été excessivement désavantageuses pour l'opération de toutes les lignes de transmission électrique. Ces conditions, absolument hors du contrôle de la compagnie locale, ont été la cause d'un grand nombre d'interruptions de courant que nous avons eues à St-Hyacinthe. La crise financière qui sévit dans le monde entier et occasionnée par l'état de guerre a aussi empêché la compagnie de se procurer les argentés nécessaires à la construction de son plant, à Drummondville, et St-Hyacinthe a été privée de cette source additionnelle de pouvoir. Nous sommes bien à l'aise pour discuter de cette question de l'éclairage public à St-Hyacinthe attendu que depuis quinze ans nous avons prôné la municipalisation de l'éclairage et que nous avons toujours signalé les dangers de l'exploitation privée, dangers dont nous réalisons l'importance aujourd'hui.

"Le Courrier" nous a toujours combattu plus ou moins loyalement sur cette question d'éclairage public. Il a réussi par ses campagnes insidieuses à convaincre la majorité du conseil qu'il était de l'intérêt public de faire cesser l'opération de l'usine électrique municipale, et, comme conséquence, la ville s'est engagée par un contrat de dix ans à acheter tout son pouvoir de la compagnie électrique locale. "Le Courrier" a changé de propriétaires mais il n'a guère changé sur la question de loyauté, si l'on en juge par son dernier article au sujet de la compagnie d'éclairage locale.

"Le Courrier" part en guerre apparemment contre la compagnie, mais un lecteur averti se demandera après avoir lu cet article si c'est bien la compagnie que l'auteur de cet article erroné vise en définitive.

Un collaborateur de la première heure du "Courrier" nous disait qu'il avait été décidé que tous les articles du "Courrier" portaient la signature véritable de leur auteur. Nous lui disions dans le temps que ces excellentes dispositions ne dureraient guère; c'est déjà arrivé. L'article au sujet de la compagnie d'électricité ne porte pas de signature. Nous ne nous en plaignons pas mais nous signalons le fait qui pourra avoir son importance plus tard.

Voici ce qu'écrit le "Courrier":

"Le conseil de ville à son avant-dernière séance, a pris connaissance d'une suggestion faite par son honneur le Maire, tendant à accorder à la compagnie The Southern Canada Power Co., une augmentation dans le prix du gaz pour les six mois à venir."

Ce paragraphe tend à mettre la responsabilité de l'augmentation du gaz sur les épaules du maire qui en aurait fait la suggestion au conseil municipal.

Or la vérité est toute autre que cette affirmation. C'est la compagnie elle-même qui a demandé au conseil municipal de lui permettre d'augmenter ses taux pour le gaz. Cette demande a été faite par écrit et elle est actuellement devant le conseil.

A la séance dont parle "Le Courrier" la question est venue sur le tapis et elle a été discutée par certains échevins. Après la discussion le maire Bouchard a fait connaître en termes très clairs son opinion à ce sujet. Il a dit que pour lui il recommandait au conseil municipal de soumettre le règlement ayant trait à l'éclairage à l'appréciation de l'avocat de la ville pour savoir si la compagnie pouvait être forcée, en vertu de ce contrat, à continuer d'approvisionner la ville en gaz. "Si l'opinion de l'avocat est à l'effet que la compagnie est obligée de fournir du gaz aux consommateurs, il ne peut pas être question, a dit M.

Bouchard, d'accorder à la compagnie le droit d'augmenter le prix du gaz." Si la compagnie, d'un autre côté, peut cesser de fournir du gaz sans enfreindre ce règlement le conseil devra étudier la question de savoir s'il serait d'intérêt public d'accorder à la compagnie sa demande ou de la refuser et d'exposer les manufactures et les consommateurs de gaz à être privés de ce combustible.

Comme on le voit le maire n'a jamais suggéré de permettre à la compagnie d'augmenter ses taux comme le dit "Le Courrier" en toutes lettres.

Le maire a pris une attitude sage en déclarant que si la compagnie était obligée de nous fournir du gaz il ne pouvait pas être question de lui permettre d'augmenter ses taux. Si d'un autre côté la compagnie peut cesser l'approvisionnement de la ville en gaz et en exprime le désir, au cas où le conseil ne lui permettrait pas de faire une révision de ses taux, le conseil devra étudier la question de savoir s'il ne serait pas préférable de lui accorder un droit d'augmentation proportionnelle aux dépenses additionnelles qui lui sont occasionnées par l'augmentation du charbon et de l'huile, augmentation sujette à révision à tous les six mois, que d'exposer les manufactures et les contribuables qui utilisent le gaz de chauffage à être privés de ce combustible.

Le conseil municipal à l'unanimité a suivi l'opinion du maire et la chose a été référée à l'avocat de la ville avec instruction de faire rapport.

"Le Courrier" termine son article par le proverbial À BON ENTENDEUR, SALUT que les chevaliers de la vieille époque employaient en guise de menaces à l'égard de ceux à qui ils voulaient faire des remontrances.

Le conseil municipal ni aucun de ses membres n'est ému par l'ampleur des capitaux que l'on a employés comme épouvantail à la queue de cet article faux et tendancieux. Le conseil ne protégera aucune grand corporation au détriment des contribuables; ses actes du passé en sont une preuve. Le peuple sait qu'il peut compter sur lui dans cette question comme sur les autres pour la défense de ses intérêts bien compris.

## LE VERDICT DU 17

### GE QU'IL FAUT EN PENSER

Les unionistes ont obtenu, le 17 courant, un verdict dont ils se réclament pour prétendre qu'ils ont reçu du peuple le mandat de mettre à exécution la loi de conscription.

Au point de vue strictement légal, le parlement qui vient d'être élu a malheureusement reçu des pouvoirs qu'il peut exercer sans avoir recours à une consultation populaire.

Mais la valeur réelle, la valeur de droit de tout verdict dépend de la manière dont il a été obtenu.

Or, il n'est pas un tribunal au monde, jugeant d'après l'équité, qui oserait reconnaître ce verdict comme juste, légitime et obligeant en conscience.

Le jury par lequel il a été rendu n'était ni plus ni moins qu'un faux jury, un jury incompetent, parce qu'il a été choisi uniquement par l'une des parties au procès.

Le vrai jury compétent à juger un gouvernement comprend tous les électeurs. Et lorsque le gouvernement, par sa loi des Elections en temps de guerre, a commis l'injustice flagrante d'en retrancher et d'y ajouter les catégories d'électeurs qu'il lui a plu, il a, par cela même, privé ce jury de toute autorité morale, de tout droit de prononcer un verdict exécutoire.

Il s'agissait de vie et de mort pour cent mille jeunes gens canadiens; et, au lieu de demander un verdict au jury désigné par la loi, la constitution et toutes les traditions du droit britannique, on l'a demandé à un jury spécial, choisi par le gouvernement et malgré les protestations de l'opposition que l'on a été obligé de bâillonner.

Dans ces conditions, quel est le tribunal impartial qui voudrait faire exécuter ce verdict?

La portée du verdict est absolument nullifiée par la composition même du juré qui l'a rendu.

Car, outre ce vice capital de la manipulation du jury par la loi des élections en temps de guerre, il y a encore celui des listes électorales, préparées dans les provinces de l'ouest par des employés serviles du gouvernement qui y ont mis ou omis les noms d'électeurs à leur discrétion, sans contrôle et sans appel.

C'est probablement à cette manipulation des listes électorales par les énumérateurs aux gages des unionistes que l'on doit le vote presque unanime des provinces de l'ouest, lorsque toutes les indications, jusqu'à la veille même des élections, étaient que le peuple de l'ouest allait voter en masse pour les candidats de sir Wilfrid Laurier.

Et enfin, le verdict est nul parce qu'il a été rendu sur une question autre que celle qui avait été posée par la loi.

On n'a pas demandé aux électeurs de l'ouest s'ils étaient pour ou contre la conscription; mais s'ils voulaient ou ne voulaient pas que la province de Québec impose sa volonté aux huit autres provinces. Car c'est là-dessus qu'a porté le verdict.

Il doit donc être tenu pour absolument sans valeur.

**CE QUE L'HON. M. LEMIEUX PENSE DE L'ELECTION**

"Il est évident, nous déclarait-il, que la lutte s'est faite dans les provinces anglaises contre la province de Québec, et le Québec a ressenti l'injure et a répondu en formant un bloc solide. Peut-on le lui reprocher ? Pourquoi Québec se serait-il divisé quand on l'attaquait avec tant de violence ?

"Je vois que M. Rowell parle de conciliation ; et il dit que le résultat de lundi est bien le referendum qu'on demandait contre la conscription. Une telle déclaration n'est-elle pas étrange ? Comment pourrait-on appeler un referendum une campagne comme celle qui fut faite dans l'Ontario ? La conscription n'a été qu'une question secondaire. Le gouvernement savait bien l'écartier quand il voyait qu'elle pouvait lui causer du mal. La première question discutée dans les provinces anglaises a été l'attitude de notre province et on disait que c'était pour nous punir que la conscription avait été établie. On a fait appel aux pires préjugés contre nous et c'est cette campagne qui a réussi. Le vote de lundi ne peut avoir été un referendum.

"Quant à Sir Wilfrid Laurier il a fait une lutte digne de lui. Le chef du parti libéral n'a fait appel qu'à la raison et au bon sens du peuple et il a lutté malgré qu'il eut contre lui toute une presse vénales et les puissances financières coalisées de tout le pays. Il doit se sentir heureux de la lutte que les libéraux anglais ont faite avec lui ; et disons le, c'est à leur plus grand honneur.

"Les libéraux anglais de notre province qui en connaissent bien la mentalité sont eux aussi restés fidèles à notre illustre chef, et ils ne regretteront sûrement pas leur action ; notre peuple se réjouit de leur succès, parce qu'il veut reconnaître en eux des patriotes sincères et éclairés, que l'appel aux préjugés de races ou de religion laissent bien froids.

"Apparemment c'est une victoire impérialiste, et c'est une victoire qui fait présager des jours bien sombres ; quand tous les Canadiens se rendront compte quel danger notre autonomie va courir, ils se ressaisiront et on verra alors se produire une réaction bienfaisante.

"Quant aux Canadiens-français leur devoir est de continuer à revendiquer leurs droits avec dignité et avec fermeté. C'est à cette seule condition qu'ils seront respectés."

**VIENT DE PARAITRE**

**ALMANACH ROLLAND**

AGRICOLE, COMMERCIAL ET DES FAMILLES

52ème Année

Publié par la compagnie J.-B. Rolland & Fils, Montréal

La nouvelle édition de cet Almanach ne le cède en rien sur ses devancières, car on y trouve avec tous ses nombreux renseignements d'usage, un choix judicieux de conseils pratiques, anecdotes, œuvres inédites de nos meilleures auteurs : "Le Village et la Ville", par S. Clapin ; "Marraine et Fil-leul", par A. D. Decelles ; "Un héros inconnu", par R. Girard ; "Polycarpe", par A. Bourgeois ; article sur l'Alcoolisme, par le Dr J. Gauvreau, etc.

Cet Almanach déjà si populaire restera encore au rang des plus précieuses publications de ce genre.

Prix, 15 cents, franco par la malle, 20 cts.

**Soirées de Gala.**

**THEATRE CORONA.**

**Soirées de Gala.**

**JEUDI et VENDREDI, 27 et 28 DECEMBRE.**

**MON BEBE**

Pour les dernières soirées de gala de l'année 1917 le Théâtre Corona a choisi une des pièces des plus amusantes en même temps que des plus dramatiques de la grande Compagnie Goldwyn. **MON BEBE** est une comédie-drame du genre de Broadway Jones qui a remporté un si grand succès à Saint-Hyacinthe. **MON BEBE** a déjà été représenté par une troupe au Corona et ceux qui l'ont vu se sont accordés à dire que cette pièce est ce qu'il y a de mieux dans le genre. **MON BEBE** en vues est encore plus complet et plus intéressant.

A toutes les FEMMES et FILLES qui viendront à une de ces représentations nous feront **Un Cadeau digne du Corona comme étrennes pour 1918.**

Ce cadeau très utile vaut plus que le prix d'admission ; qu'on se le dise.

Outre **MON BEBE** nous aurons des vues des plus intéressantes.

**HORAIRE :** 7.30 heures, COMEDIES, DRAME. 8.45 heures, **MON BEBE**. 10.15 heures, répétition des premiers rouleaux.

**PRIX :** ORCHESTRE, TOUT RESERVE, 25 CTS.

**BALCON :** ADMISSION, 15 CTS, ENFANTS, 10 CTS.

**L'AUSTRALIE ET LA CONSCRIPTION**

**LA VICTOIRE DES ANTICONSCRIPTIONNISTES S'AFFIRME**

La défaite de la conscription en Australie devient d'heure en heure plus complète. On a même constaté que l'Etat de Victoria qui, au premier referendum, avait donné une majorité en faveur de la conscription, a, cette fois, donné une majorité adverse. L'Etat le plus peuplé, la Nouvelle Galle du Sud, a donné 115,000 voix de majorité contre la conscription.

Pourquoi le peuple du Canada penserait-il autrement que celui de l'Australie, sur cette question de la liberté du sujet britannique ? Non seulement nous n'en voyons pas la raison, mais tout nous indique que le résultat d'un referendum serait le même au Canada qu'en Australie. Et voilà pourquoi on a refusé le referendum demandé par sir Wilfrid Laurier.

On a prêté à l'hon. M. Hughes l'intention, si le referendum est défavorable à la conscription, de faire voter quand même cette mesure par le parlement australien. Nous n'y pouvons pas croire.

Ce serait pour M. Hughes se rabaisser au niveau des unionistes à la taille de sir Robert Borden ; et nous lui croyons trop de caractère et d'amour propre pour cela.

Ceux qui demandent au peuple de sacrifier sa vie pour garder sa liberté, ne peuvent logiquement commencer par lui enlever cette liberté.

La démocratie australienne l'a mieux compris que nos voisins de l'ouest et c'est probablement que, pour les Australiens, il n'y avait pas de question de race qui put obscurcir leur vision.

Les femmes votent en Australie, dans les mêmes conditions que les hommes. Quelle a été l'influence du vote féminin sur le résultat du referendum ? On ne le sait pas au juste. De fait, on n'a guère pu constater, depuis l'établissement du suffrage des femmes en Australie, que ce suffrage ait influencé, dans un sens ou dans l'autre, l'expression concrète aux élections du verdict de l'opinion publique.

Il va sans dire que, en Australie, le gouvernement Hughes n'a pas manipulé les listes électorales, pour en retrancher les électeurs dont il redoutait l'opposition.

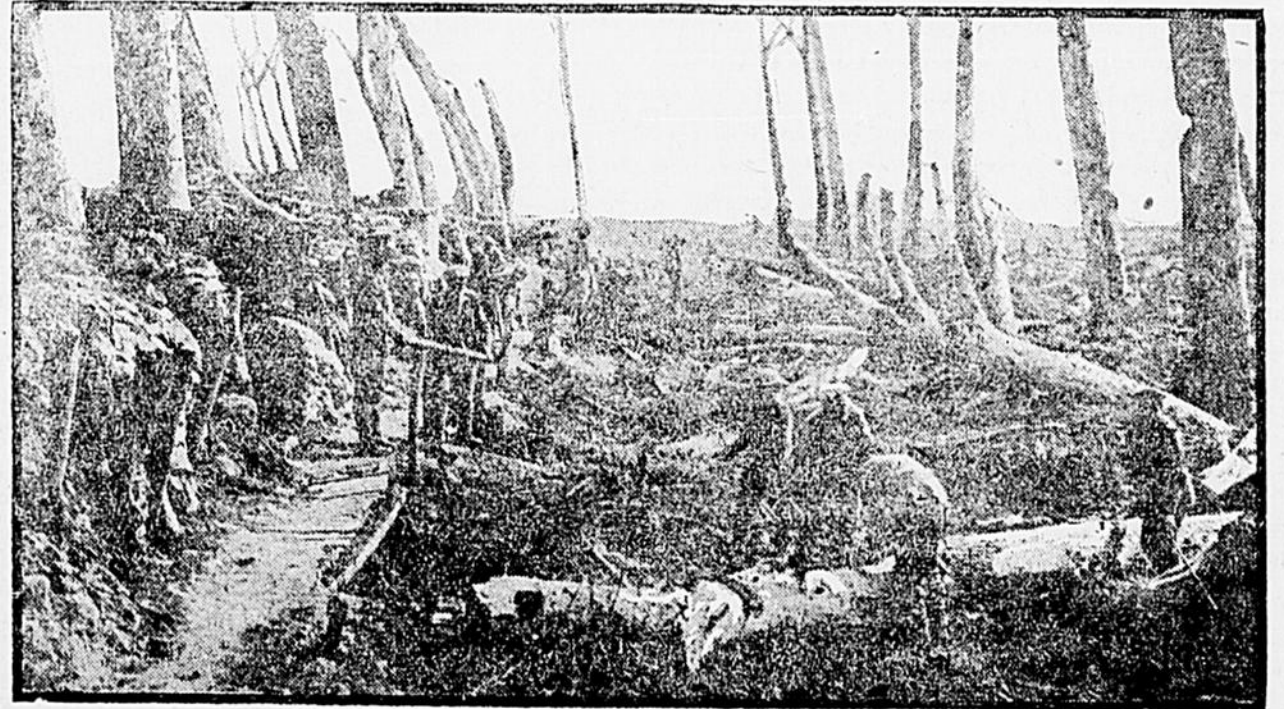
Dans tous les cas, le résultat du referendum australien ne peut que nous encourager d'avantage à continuer de réclamer un referendum complet, sincère et loyal, au Canada, sur la question de conscription.

La loyauté est encore la plus grande de toutes les habilités et le plus sûr moyen de parvenir. On ne marche pas plus vite en prenant un chemin où il y a de la boue.

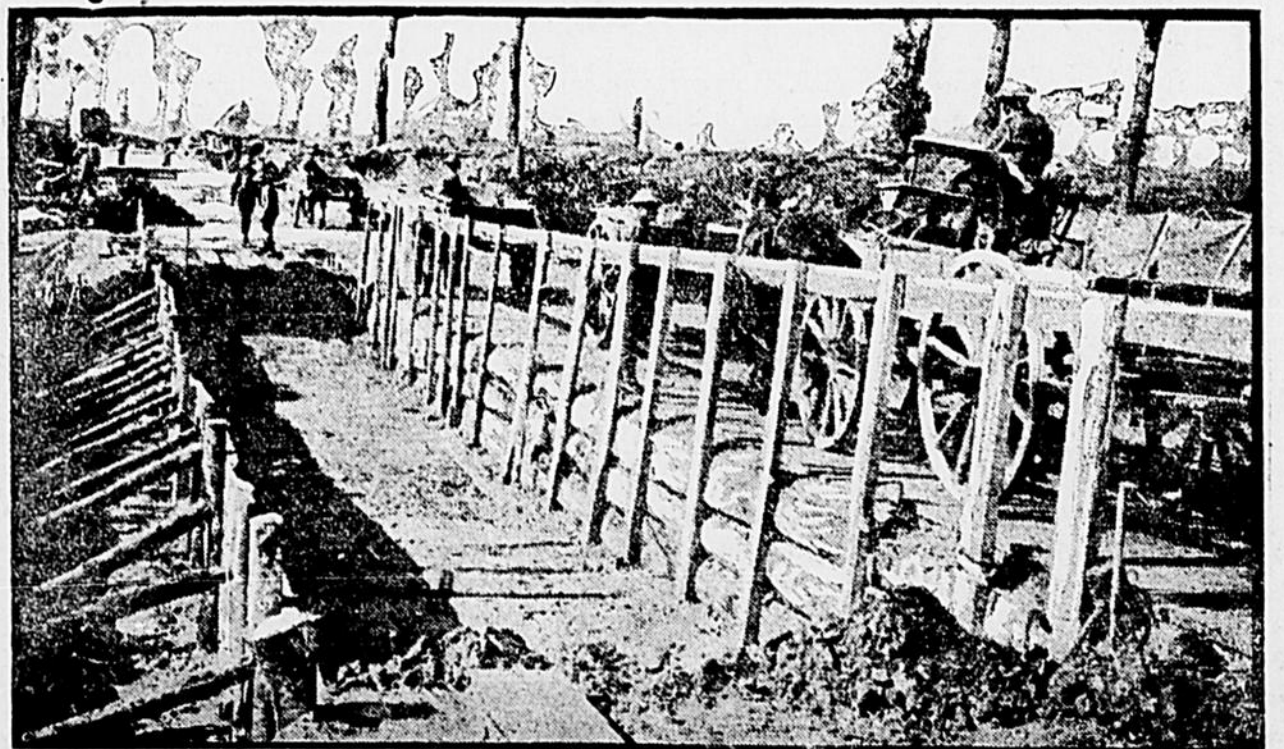
Ne te plains pas si la vie n'a pas couronné toutes tes espérances : songe, pour t'apaiser, qu'elle n'a pas non plus justifié toutes tes craintes.

Il y a deux choses auxquelles il faut se faire sous peine de trouver la vie insupportable : ce sont les injures du temps et les injustices des hommes.

**CONSTRUCTION DES ROUTES AU FRONT**



Cn s'applique à tirer profit de tout au front. Ces arbres, dont presque toutes les branches ont été arrachées par la mitraille, serviront maintenant à renforcer les abris dans les tranchées et à la construction des routes temporaires.



Dans la région du canal de l'Yser. Troupes et approvisionnements en route vers le front. On remarque ici une nouvelle méthode employée pour la reconstruction d'un pont. Photos gracieusement fournies par le Pacifique Canadien.

**ANNONCEZ DANS "LE CLAIRON"**

**LE MEILLEUR MEDIUM**

**DE PUBLICITE DU DISTRICT**

# Intéressante découverte dans les Rocheuses



(1) Le professeur Walcott qui a découvert les fossiles de Field, C.A.  
(2) Les difficultés d'une ascension dans les Rocheuses.

Le professeur Charles D. Walcott de l'Institut Smithsonian, a découvert sur le mont Field, un lit de fossiles de très grande valeur dont l'étude permettra aux savants de connaître certains secrets de la vie animale marine, il y a des millions d'années. Le mont Field surplombe la merveilleuse vallée Yoho, près de Field, C.A., sur la ligne du Pacifique Canadien. A neuf mille pieds d'altitude, bien au-dessus de la passe Rogers, le professeur a fouillé le lit d'argile schisteuse dans lequel se trouvent ces fossiles et jusqu'à présent, il a pu se procurer des spécimens uniques des êtres qui vivaient dans les premiers âges du monde. Les fossiles du mont Field appartiennent à l'époque des poissons à la chair semi-gélatineuse, juste avant qu'une structure ossue se soit complètement formée chez les êtres vivants. Ils s'enlisèrent dans la boue de la mer, qui se changea en roc au cours des siècles et fut soulevée jusqu'au haut des montagnes par les cataclysmes qui déchirèrent depuis la croûte terrestre.

## Qui vaut mieux pour la ponte -- La poulette ou la poule

Notes des fermes expérimentales

Au point de vue de l'économie de la ponte, au commencement de l'hiver, la poulette précoce vaut trois fois mieux que la poulette tardive, quatre fois mieux que la poule d'un an et trente fois mieux que la vieille poule.

La poulette précoce est la meilleure pour la ponte d'hiver. Ce fait a été démontré bien des fois. Le service de l'aviculture des fermes expérimentales a fait des observations sur ce point plusieurs années de suite. Lorsque l'on ne considère que les trois premiers mois d'hiver (novembre-décembre-janvier) la valeur relative des quatre âges est bien celle que nous venons de donner. Le contraste ne serait pas aussi frappant si l'on prenait les six mois d'hiver, car les poules et les poulettes tardives commencent seulement à pondre lorsque cette expérience a pris fin. Quoiqu'il en soit, si la production des œufs est le seul objet que l'on se propose, il n'y a pas d'avantage à nourrir tout l'hiver des volailles qui ne doivent se mettre à pondre que vers le printemps, et même si l'on ne songe qu'à la reproduction, on peut se demander si, étant donné le prix élevé des aliments il ne on vaudrait pas mieux compter sur la poulette bien développée pour la ponte le printemps prochain, plutôt de nourrir des poules qui ne produisent qu'à perte. Il n'y a certainement pas la moindre excuse à conserver dans le poulailler des poulettes tardives, dont les œufs coûtent plus cher qu'ils ne se vendent, et qui ne valent absolument rien pour la reproduction.

Les relevées de ponte dont nous venons de parler représentent une période de quatre années; ils ont été faits par plusieurs des fermes expérimentales, et l'on peut donc croire que les chiffres représentent d'une façon assez exacte ce que l'on peut attendre pendant ces trois mois.

Nous voyons par ces chiffres que les poulettes hâtives (écloses avant le 1er mai) ont pondu des œufs qui ont coûté 18.3 centins la douzaine (en nourriture). Les poulettes tardives (écloses après le 15 mai) ont fait payer leurs œufs 56 centins. Les œufs des poules d'un an ont coûté 78.2 centins tandis que les vieilles poules exigeaient, pour chaque douzaine d'œufs pondus, \$5.73 de nourriture.

Il y aurait aussi à insister sur les points suivants: (1) Pour que la ponte rapporte, les volailles doivent se mettre à pondre avant le mois de février. (2) Les poulettes précoces bien développées sont les seules qui peuvent le faire. (3) En général, il n'est pas avantageux de garder des poulettes tardives. (4) Les poules ne conviennent pas pour la ponte. (5) Si vous avez une bonne bande de poulettes précoces, servez-vous en pour la production pour le moment. (6) C'est un gaspillage que de conserver des volailles qui mangent pour une piastre de nourriture par chaque cinquante centins d'œufs qu'elles produisent.

## Quel profit peut-on tirer d'un petit troupeau de brebis

Notes des fermes expérimentales

En octobre, 1916, nous avons acheté aux enchères publiques du service de ressources naturelles du C. P. R., à Coaldale, un troupeau de cent brebis métisses. Il y avait 50 brebis Shropshire d'une tonte, payées \$11.75 pièce, 50 brebis Mérinos de 3 ans, à \$9.50, un bélier pur Shropshire, payé \$42.50 et six vieilles brebis à \$6.00 pièce. Pour être exact, il convient d'ajouter à ce total le prix d'un deuxième bélier, car nous avons eu les services d'un reproducteur appartenant à un voisin qui se proposait de faire agneliser ses brebis environ six semaines plus tard que nous.

COUT DE L'HIVERNEMENT

Nous n'avons pas tenu compte du coût de l'hivernement, car à part du foin endommagé et de quelques restes de fourrage donné pendant les grands froids, le troupeau a subsisté sur le chaume et la prairie presque tout l'hiver. Ils ont reçu cependant tous les jours, pendant la plus grande partie de l'hiver, un portion de navets hachés, car nous avions un surplus de ces racines. C'est là le seul aliment que l'on ne trouve pas généralement sur la ferme ordinaire. A l'époque de l'agnelage, nous avons distribué un peu de grain et de bon foin. Ce grain (un mélange d'orge et d'avoine) a été donné à partir de l'agnelage jusqu'au moment de la sortie sur l'herbe. Chaque brebis recevait probablement à cette époque une livre de grain et deux livres de foin par jour.

CHIENS.

Les chiens constituent un danger très sérieux pour les moutons tenus dans des conditions de grande culture et plus l'on est près d'une ville, plus ce danger est grand. Il est bon d'avoir des lois rigoureuses pourvoyant à l'abatage des chiens qui ne sont pas tenus sous la surveillance immédiate de leur propriétaire. Comme la station de Lethbridge n'est qu'à trois milles de la ville de Lethbridge, il y a beaucoup plus de chiens errant dans le voisinage que l'on n'en trouve dans un district agricole plus éloigné d'une grande ville. Une nuit du mois de février, le corail dans lequel les brebis étaient parquées la nuit fut visité par deux chiens errants. Nous ne nous aperçûmes de leur présence que lorsqu'il commençait à faire jour, et ils avaient déjà tué douze brebis.

AGNELAGE et ESTIVAGE

Les brebis ont commencé à mettre bas le 25 mars. Les quatre-vingt-quatorze qui restaient après la visite des chiens ont toutes eu des petits; le nombre total de agneaux nés est de 118, dont 112 ont vécu.

Tout le troupeau, brebis et agneaux, a été mis sur l'herbe le 13 mai; ils avaient été tondus le 26 mai, le poids moyen de la toison était de 8.5 livres. Ils avaient le parcours d'environ 18 acres d'herbages cultivés sur la terre irriguée, et également de 6 à 7 acres autour d'un petit réservoir artificiel et, sur les bords du canal. Ce pâturage leur a suffi jusqu'à la fin d'août, lorsque l'herbe est devenue rare. Deux brebis sont mortes et neuf agneaux ont été tués par les

81 TEL. BELL BUREAU 14 RUE ST-DENIS  
92 " " RÉSIDENCE 74 ST-DOMINIQUE

# W. AMYOT

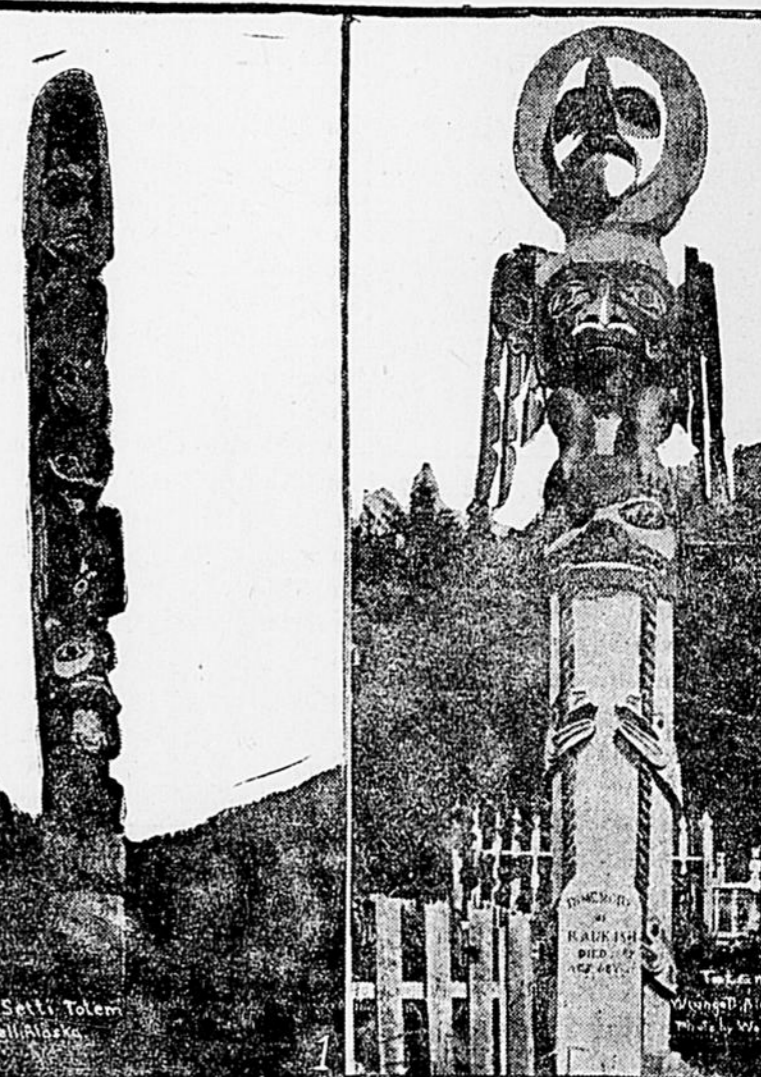
Représentant de "LA PROVINCIALE",  
assurances. Seule compagnie donnant des bénéfices pour maladies et en cas de mort.

ASSURANCES CONTRE LE FEU ETC., ETC.

TERRES ET PROPRIETES DE VILLE  
A VENDRE OU A ECHANGER.  
Spécialité: CIGARES.

ST-HYACINTHE

## LES TOTEMS DES INDIENS DU PACIFIQUE



(1) Totem Kik-Setti à Wrangell, Alaska.  
(2) Un autre totem de Wrangell.  
(3) Totem d'un ours à Kling-wan, Alaska.

Le totem indien est considéré par ceux qui ont étudié les mœurs des naturels de l'Amérique du Nord, comme l'une de leurs productions les plus intéressantes. Ces étranges figures sculptées dans le bois, qui affectent des formes plus ou moins grotesques, se rencontrent en Colombie-Anglaise et en Alaska, spécialement le long de la côte du Pacifique. Dans plus d'un village construit au bord de la mer, comme par exemple à Alert Bay, ces totems sont plantés dans un endroit bien en vue, le long de la rue principale, ou bien sur les tombes des valeureux guerriers qui ont laissé cette terre pour les joyeux pays de chasse. Pour le visage pâle, les totems n'ont guère plus de signification qu'une pierre druidique, mais pour l'indien, ils constituent de véritables biographies; ils indiquent la généalogie du mort, le nom de son clan, de la tribu à laquelle il appartenait et autres détails de famille.



Chaque clan indien de l'Alaska et de la Colombie, possédait et possède encore son propre totem, d'où il tire son nom. Par exemple le clan du loup, le clan du corbeau, de la grenouille, etc. Tous les membres d'un clan sont supposés être des descendants directs de l'animal qui leur sert d'emblème, aussi doivent tenir compte de ce fait dans toutes les actions de leur vie. Doit-on tuer et manger son père? comment alors les indiens du clan de l'ours pourraient-ils tuer un ours et manger sa chair. L'animal est aussi sacré pour eux que le sorcier de la tribu et celui qui oserait enfreindre cette coutume serait puni sévèrement.

Les usages matrimoniaux de ces indiens étaient aussi assez curieux. Pour eux, deux membres d'un même clan ne pouvaient convoler. Un ours pouvait marier un corbeau, un loup ou un requin, mais jamais un autre ours.

Quelques-uns des totems sont d'assez grandes dimensions pour qu'on ait pu percer à travers, au niveau du sol, une porte conduisant à la maison de bois dans laquelle le clan habite. Chez certaines tribus, avant de planter les totems en avant de l'habitation du chef, on commençait par placer des cadavres dans le fond des trous qu'on perceait dans le sol; ces cadavres, disait-on, chassaient les mauvais esprits.

On pourrait comme cela, multiplier les détails sur ces étranges poteaux funéraires qu'on retrouve encore en grand nombre, de Vancouver jusqu'à Skagway, mais l'espace nous manque ici. Le touriste qui fait le voyage entre ces deux villes, soit par les confortables navires du Pacifique Canadien ou autrement, ne rencontre peut-être pas au cours du trajet, de spectacle plus intéressant que celui qu'offrent dans chaque village où il s'arrête, ces rangées de curieuses sculptures en bois, dont certaines rappellent les fameuses gargouilles de Notre-Dame de Paris. Quoique l'art de ces aborigènes soit plus ou moins primitif à notre point de vue, les spécimens qu'ils nous en ont laissés, sont une véritable révélation de leurs instincts artistiques.

CANADA  
Province de Québec  
Cité de St-Hyacinthe

### No. 231

Règlement autorisant le paiement d'une subvention pour la rétablissement, dans les limites de la Cité de St-Hyacinthe, de la partie de l'Hôtel-Dieu détruite par incendie.

A une assemblée du conseil municipal de la Cité de St-Hyacinthe, tenue dans l'Hôtel-de-Ville ce douze décembre mil neuf cent dix-sept (1917) en la manière et suivant les formalités prescrites dans l'acte d'incorporation de la dite Cité, à laquelle assemblée sont présents tous les membres du conseil, savoir: Son Honneur le Maire Bouchard, et les échevins Fontaine, Girard, St-Germain, Gervais, Bélanger, Gobeille, Duclos, Godard, Gosselin et Benoit.

Attendu que les Révérendes Sœurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu ont depuis un grand nombre d'années établi dans la Cité de St-Hyacinthe un hôpital où elles reçoivent les vieillards et les orphelins et leur prodiguent les soins qu'exigeait leur âge et qu'ils n'auraient pu recevoir ailleurs vu leur pauvreté;

Attendu qu'une partie de cette institution a été détruite par incendie dans la journée du vingt-huit novembre mil neuf cent dix-sept et que les religieuses ont éprouvé une perte considérable;

Attendu que cette institution a toujours rendu à la Cité de St-Hyacinthe des services inappréciables en recevant ses pauvres et en se chargeant de leur entretien;

Attendu que cette institution doit continuer à exister, dans les limites de la Cité de St-Hyacinthe, afin de continuer l'œuvre bienfaisante qu'elle exerceait;

Attendu qu'il est de l'intérêt des contribuables de cette municipalité de contribuer au rétablissement, dans les limites de cette municipalité, de la partie de l'Hôtel-Dieu qui a été détruite;

A ces causes il est résolu par règlement du conseil municipal de la Cité de St-Hyacinthe, ce qui suit:

10. Une somme de quinze mille piastres sera payée aux Révérendes Sœurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de la Cité de St-Hyacinthe, pour le rétablissement immédiat dans les limites de cette municipalité, de la partie de leur institution qui a été détruite par l'incendie du vingt-huit novembre mil neuf cent dix-sept.

20. Cette somme de quinze mille piastres sera payée comme suit: trois mille piastres le premier novembre mil neuf cent dix-huit et deux mille piastres le premier novembre de chacune des six années subséquentes, le tout sans intérêt.

30. Le trésorier de la Cité de St-Hyacinthe est autorisé à emprunter les sommes nécessaires à cette fin, sur le crédit de la Cité, à un taux d'intérêt n'excédant pas cinq pour cent par an.

40. La dite somme de quinze mille piastres sera assurée à même les fonds généraux de la Cité de St-Hyacinthe; les intérêts et un fonds d'amortissement d'au moins un pour cent par an seront payés afin que cette dette soit éteinte en quarante ans.

50. Le présent règlement aura force et effet lorsqu'il aura été approuvé par la majorité, en nombre et en valeur immobilière, des électeurs propriétaires qui auront voté.

Nous, soussignés, Téléphore Damien Bouchard, Maire, et Albin Messier, greffier, certifions que le règlement No. 231 a été passé par le conseil municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe, à sa séance ordinaire du douze décembre mil neuf cent dix-sept.

Signé T. D. BOUCHARD  
Maire de la Cité de Saint-Hyacinthe  
Signé A. MESSIER  
Greffier de la Cité de Saint-Hyacinthe

Vraie copie  
A. MESSIER  
Greffier de la Cité de St-Hyacinthe

## AVIS PUBLIC

CANADA  
Province de Québec  
Cité de Saint-Hyacinthe

Conformément à la résolution adoptée par le conseil municipal de la Cité de St-Hyacinthe, à sa séance ordinaire du douze décembre mil neuf cent dix-sept, je soussigné, Téléphore Damien Bouchard, Maire de cette Cité, convoque une assemblée des électeurs propriétaires fonciers afin de soumettre à leur approbation le règlement No. 231, autorisant le paiement d'une subvention pour le rétablissement, dans les limites de la Cité de Saint-Hyacinthe, de la partie de l'Hôtel-Dieu détruite par incendie; le règlement passé à la dite séance du douze décembre mil neuf cent dix-sept et dont l'original est déposé au bureau du conseil où il peut en être pris communication.

Cette assemblée sera tenue à la salle municipale publique, le sept janvier mil neuf cent dix-huit, entre dix heures et onze heures de l'avant-midi.

St-Hyacinthe, ce treize décembre mil neuf cent dix-sept.

T. D. BOUCHARD  
Maire de la Cité de Saint-Hyacinthe

### Perdu

La personne qui rapportera la paire de lunettes perdue vers le 20 octobre entre le Théâtre Corona et le No. 240 Cascades sera récompensée.

(Suite à la page 4)

ANNONCEZ DANS LE "CLAIRON"

## ENFANT MALADIVE ET FAIBLE

Que l'Excellent Vinol Fortifié

Lakeport, N.H.—"Notre petite fille, âgée de 8 ans, était dans un état de santé débile et épuisée, avec en plus un rhume persistant qui la tenait constamment faible et malade. Rien n'avait jamais pu la soulager, avant d'essayer Vinol. Alors, son appétit augmenta et elle est maintenant forte et en bonne santé. Je souhaiterais que les parents, dont les enfants sont faibles et délicats, fissent l'essai de Vinol". GEO. A. COLLINS.

La raison en est que Vinol contient les éléments du foie de morue et le fer tonique, qui servent à reconstruire les tissus et à fortifier, ce qui est précisément ce que requièrent les systèmes affaiblis et épuisés.

J. H. E. BRODEUR, pharmacien ; et aussi à toutes les meilleures pharmacies de la province de Québec.

(Suite de la page 3)

coyottes et les chiens pendant l'été; il restait, à l'époque du sevrage le 1er octobre, 92 brebis et 103 agneaux.

### ETAT FINANCIER

Voici un état détaillé relatif à cette transaction :

Coût total de 106 brebis	.....	\$1098.50
Coût d'un bélier	42.50	
Coût de 4300 livres de grain	.....	75.25
Coût de 4 1/2 tonnes de foin	.....	40.50
Coût de la tonte	11.40	
Laine, 809 livres à 64 cts	517.76	
92 brebis (valeur actuelle)	1380.00	
1 bélier	40.00	
102 agneaux	918.00	
Profit	1587.61	

\$2855 76 \$2855.76

Nous ne comptons pas la main-d'œuvre dans cet état. C'est sans doute un détail important, mais qui varie avec les circonstances. Il en faut peu sur une ferme bien clôturée, avec des clôtures de broches. Dans tous les cas les moutons paient une bonne partie du temps et des soins qu'ils exigent par les services qu'ils rendent en détruisant les mauvaises herbes sur la ferme.

## Un poulailler de ville qui rapporte

### Notes des fermes expérimentales

Pourquoi payer les œufs frais si cher en hiver, quand on peut se les procurer à bien meilleur compte en gardant quelques poules dans la cour de la maison ? Un petit poulailler de cour bien tenu est d'un très bon rapport. M. George Robertson, du service de l'aviiculture à la ferme expérimentale, Ottawa, a entrepris de le démontrer lui-même en gardant des volailles dans la propre cour de sa maison. Il présente le rapport que voici sur son expérience.

L'élevage des volailles en ville ou dans les environs de la ville mérite spécialement d'attirer l'attention, à cette époque où il est si nécessaire et si urgent d'augmenter la production. Nous avons fait une expérience sur ce point pour voir ce que l'on peut compter obtenir de poules tenues dans les conditions ordinaires de la ville. Ces poules n'avaient pas été choisies spécialement en vue de la ponte ; nous voulions surtout nous mettre dans les mêmes conditions qu'un amateur et obtenir à peu près les mêmes sujets qu'il aurait pu acheter lui-même. Il y avait vingt-six oiseaux dont quatre étaient des poules Leghorn noires de trois ans, six des poulettes Leghorn blanches et une poulette Minorca noire, écloses en mai. Les autres étaient des Leghorns blanches et noires barrées, écloses en juin. Elles ont été mises dans leurs quartiers d'hiver

qu'à la fin de novembre et ce n'est qu'à la fin de décembre que le premier œuf a été pondu.

### MODE D'ENTRETIEN

Un vieux hangar à bois, d'environ 11 pieds sur 12 a servi de poulailler. On avait posé sur le côté exposé au sud, à environ 15 pouces du plancher, une rangée de chassiss vitrés, chacun de 2 pieds de large, et percé au-dessus de ces fenêtres, sur toute la largeur, une ouverture d'environ 13 pouces de large, munie d'un cadre recouvert de léger coton.

Ce cadre était tenu accroché au plafond toute la journée, à l'exception des journées très froides. Il y avait toujours devant les poules des trémies pleines de coquilles d'huîtres, de miettes de bœuf et de pâtée sèche. La pâtée sèche se composait de son, de recoupes (middlings) et de farine de maïs en parties égales, une demie-partie de farine de son. Le plancher était recouvert d'une épaisse litère de paille dans laquelle on jetait tout le grain rond donné.

Le matin on donnait un mélange de grain en parties égales, généralement du maïs concassé, de blé et d'avoine. On fournissait en même temps de l'eau réchauffée. A midi, on renouvelait l'eau et on donnait tous les déchets de cuisine, comme les épluchures de légumes. On éparpillait aussi généralement à cette heure là, quelques poignées d'un mélange de grain.

En hiver comme il fait toujours nuit avant que l'on donne le repas du soir, qui se composait d'un mélange de grain, on allumait une lampe électrique pendant une couple d'heures et on laissait les volailles gratter à cœur joie. On fournissait également de l'eau au repas du soir. Avant d'éteindre la lumière, on vidait la casserole d'eau qui aurait pu geler pendant la nuit. Les poules ne sont jamais sorties du poulailler, à partir du moment où elles y ont été mises en automne, jusqu'au moment où elles ont été vendues en été, et comme il n'y avait pas de coqs, elles n'ont jamais ennuyé les voisins.

Les méthodes que nous venons de décrire pourraient être adoptées par tous les citadins. Il suffit d'un très petit espace pour le poulailler, sans parcours. On fera encore plus de profit en achetant les poulettes en automne et en les revendant lorsque les volailles se vendent cher au commencement de l'été. Il n'est pas à craindre que le jardin en souffre, pas plus que celui du voisin.

Pendant les six mois, de décembre à mai, cette ban le mélange de poules et de poulettes a pondu 145 douzaines d'œufs, qui se sont vendus 70 centins la douzaine en décembre, janvier et février, 60 centins en mars, 50 centins en avril et 40 centins en mai, soit un revenu total de \$84.42.

Le coût de la nourriture et de la litère, pendant la même période, a été de \$26.13.

Ainsi vingt-six poules et poulettes recevant pour \$26.13 d'aliments et de déchets de table qui, sans elles, auraient été gaspillés, provenant d'un ménage de quatre personnes, ont converti cette nourriture en œufs valant \$84.42. Il y a donc un profit de \$58.29 sur le coût de la nourriture.

## UN REMEDE POUR LE FOIE

Des dérangements du foie sont souvent causés par des aliments mal digérés qui surchargent les organes destinés à éliminer les résidus qui s'y forment. Aidez votre estomac à bien digérer sa nourriture en prenant 15 à 30 gouttes de l'Extrait de Racines connu sous le nom de Sirop Curatif de la Mère Sige et bientôt vous ne souffrirez plus. Procurez-vous l'original.



PETIT-FILS:—  
"Voulez-vous, Grand-Père, me dire quel est le secret de votre si merveilleuse vitalité?"

GRAND-PERE:—  
"Certainement mon enfant — une vie sobre, tempérante, laborieuse et régulière, et un emploi modéré d'un BON stimulant pour activer et faciliter la digestion. A cette fin j'ai toujours employé le

## WHISKY BLANC CORBY

— un breuvage sain, pur et hygiénique.

Distillé et embouteillé sous le Contrôle du Gouvernement depuis plus de 58 années.

Sur demande nous serons heureux de vous adresser une copie de notre livre: "Une Cassette sur le Whisky Blanc Corby".  
H. CORBY DISTILLERY CO., LTD., MONTREAL.

## LES FRERES MOUNET

Chrysale nous conte dans les "Annales" cette charmante historiette :

Paul Mounet vient de reprendre à la Comédie-Française, le rôle d'Edipe où, pendant tant d'années, se fit acclamer Mounet-Sully.

Jamais deux frères ne furent plus unis. Ils ne faisaient qu'une seule âme, qu'un seul cœur. Ils vivaient tout près l'un de l'autre. On pourrait citer d'innombrables traits de cette tendre affection. Un seul suffira.

Ceci se passait le soir de la première représentation de "Othello" de Jean Aicard. Mounet-Sully avait été superbe dans le More. Toutefois, Paul Mounet, chargé du rôle d'Iago, s'y était fait tellement applaudir, que son succès semblait avoir dépassé celui de son frère. Et c'était le tourment du bon Paul que Mounet-Sully eût l'impression d'un échec personnel et en conçut quelque peine.

Aussi, avant le souper, abordait-il les convives et leur glissait-il dans le tuyau de l'oreille :

"Je vous en prie, ne parlez que de moi. Qu'il ne soit pas question de moi..."

N'est-il pas charmant, ce scrupule d'amitié fraternelle ? Peut-on rien rêver de plus délicat et de plus touchant ?

## Les Annales

Des articles de Frédéric Masson, Maurice Barrès ; une touchante nouvelle de Léon Frabî ; les "lettres à la Cousine" d'Yvonne Sarcéy ; les notes de Chrysale ; la suite des révélations de l'abbé Wetterlé sous les coulisses du Reichstag, voilà ce qu'il y a à lire cette semaine, avec beaucoup d'autres choses, dans les "Annales". Joignez-y le texte "d'Andromaque et Pelée", la belle tragédie traduite d'Euripide par MM. Sylvain et Jaubert et représentée avec succès à la Comédie Française.

Partout, le numéro 30 centimes. Abonnements d'un an : France 12 francs ; Etranger, 18 francs.

Abonnements de trois mois, pour les soldats de la zone des armées : 2 fr. 50 avec envoi gratuit d'un paquet de livres et d'images. 51, rue Saint-Georges, Paris.

Le fruit du travail est le plus doux des plaisirs. — Vauvenargues

## Cartes d'Affaires et Professionnelles

### PETITES ANNONCES

#### A VENDRE

Un joli PONEY, une voiture ayant coûté \$135.00 et un traineau avec attelage. A bon marché. S'adresser au bureau du Clairon.

#### ON DEMANDE

Des opératrices dans la confection des overalls, pantalons et chemises. S'adresser

SALLE GAMACHE & LANGELIER, Rue Mondor — St-Hyacinthe

#### A LOUER

Très belles chambres et salon avec pension si désiré. Aussi beau grand hangar avec chassiss pouvant servir à placer effets divers ou pour une boutique de réparation.

Chez MME R. BRODEUR, 12 rue Piété, en face de l'Académie Girouard.

## A. Cadorette

Commerçant de Bois et Charbon.

Il me fait plaisir d'informer le public que j'ai en vente le charbon à vapeur Dominion, le charbon anthracite Lackawanna, charbon coke, charbon de forge, charbon de bois. Bois à la corde ou débité, croûtes, gravois d'amianté, etc., etc. Aussi un stock de patate de 1er choix. Un encouragement est sollicité sur garantie de satisfaction.

RUE CIROUARD, Coin de la rue St-Pascal 1272—jno Tél. Bell 264



1-1-18

## EN VENTE A NOTRE BUREAU

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

Pancartes de tous Genres SUR PAPIER ET SUR CARTON

Feuilles de Rôle, Blancs de Liste Electorale et Autres Formules pour Rayer ou Ajouter les Noms de la Liste Electorale.

## Horaire des Trains

Aux différentes gares

### GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

#### ALLANT A L'EST.

9 22 a.m.—Tous les jours pour St-Liboire, Acton Vale, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

1 20 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours.

5 41 p.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Lyster, Sherbrooke et Island Pond.

6 40 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche.

9 35 p.m.—Tous les jours pour St-Liboire, Acton Vale, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis, Québec.

#### ALLANT A L'OUEST.

5 56 a.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St-Hilaire Belœil, St-Lambert et Montréal.

7 30 a.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

10 32—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St-Hilaire Belœil, St-Lambert et Montréal.

2 30 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche.

5 22 p.m.—Tous les jours pour Ste Madeleine, Belœil, St-Lambert et Montréal.

8 00 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Dimanche seulement.

L'INTERNATIONAL LIMITED. Le train le plus beau et le plus rapide du Canada.

Quitte Montréal à 10.15 a.m. arrive à Toronto à 5.45 p.m., Détroit 10.58 p.m., Chicago 8.00 a.m. tous les jours.

#### EXPRESS DE NUIT

Quitte Montréal 11.00 p.m. arrive à Toronto à 8.00 a.m., Détroit 1.45 p.m., Chicago 9.10 p.m., tous les jours. Pour toute information s'adresser à F. C. BOUVETTE, Agent.

The Quebec, Montreal & Southern Railway Company.

A commencer le 30 septembre, 1917, il y aura changement d'horaire sur le chemin de fer Quebec, Montreal & Southern. Pour plus amples renseignements au sujet des trains, s'adresser à l'agent de billets

N. J. FERGUSON, Gen. Passenger Agent. I. J. BOURBEAU, Agt. St-Hyacinthe Téléphone 28.

## LE PACIFIQUE CANADIEN

### HORAIRE

#### DÉPARTS DE ST-HYACINTHE

Tous les jours excepté le dimanche. 3 11 a.m. et 3 35 p.m. pour Farnham et les stations intermédiaires.

11 55 a.m. et 7 40 p.m. pour Saint Guillaume et stations intermédiaires. Prompt rattachement à Farnham pour tous les points des Etats Unis, ainsi que de l'Est et l'Ouest Canadien.

Nous attirons tout particulièrement l'attention du public voyageur sur le nouveau service Montreal-Winnipeg-Vancouver et dont le train quitte Montréal tous les jours à 10.30 a.m. Pour billets et renseignements s'adresser à

R. E. CODERRE, 125 Rue Cascades. Agent de Billet. Tél. 70

## Avis aux Dyspeptiques

Mesdames, Messieurs:— Vous n'êtes pas dyspeptiques par plaisir. N'alarmez-vous pas vous guérir de cette triste maladie en prenant des remèdes NATURELS. Nous garantissons que "LES PASTILLES VÉGÉTALES ANTI-DYSPEPTIQUES DELZ. LALIBERTÉ" guériront n'importe quel cas de dyspepsie. Prix : 50 CTS LA BOITE. En vente au Laboratoire de Remèdes Végétales d'Elz. Laliberté, Eng. 420, rue Ste-Catherine Est, Montréal. ou chez ELZ. D. ST-ONGE, 225 rue Cascades, St-Hyacinthe, Qn.

## Obligations Municipales 6 p.c.

VILLE DE MONTREAL - EST

Echéant dans 5 ans  
le 1<sup>er</sup> Novembre, 1922

Coupons de \$100 et \$500

Opinion légale de  
Perron, Taschereau, Rinfret et Genest

Demandez notre circulaire

**RENE-T. LECLERC**  
Valeurs de placement

160 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.  
(Maison fondée en 1901)

## LA PAIX SANS VICTOIRE EST UNE UTOPIE

Il ne se passe pas un jour qu'on ne cesse de nous parler de paix.

Il y a des esprits qui sont vraiment simplistes en pensant que la guerre pourrait finir par une paix boiteuse.

Dernièrement, Ernest Lavisse, de l'Académie française, dans un magistral article, prouvait par des exemples sans nombre que l'Allemagne est la grande empoisonneuse de l'univers.

En effet, les Bolshéviki et les Maximalistes en Russie ont été empoisonnés par la perfide propagande boche.

Resteront-ils au pouvoir? Non, car un homme sauvera la situation russe si compliquée. Sera-ce Korniloff, Kaledine ou même Kerensky? Nul ne peut le dire, mais il se produira certainement du nouveau qui équivalra à une recrudescence des hostilités sur le front oriental.

Il est possible aussi que le Japon intervienne à temps pour contre-carrer la paix séparée entre la Russie et les Etats du Centre.

Dans tous les cas, malgré les pessimistes, les pacifistes, les Bolshéviki, les Marquis de Lansdowne, la guerre se poursuivra par la volonté réfléchie des Alliés: France, Belgique, Angleterre, Italie, Etats-Unis, jusqu'à l'écrasement final du militarisme prussien.

Le Général Pershing, le Président Wilson et le Premier Ministre Clémenceau sont d'accord pour proclamer à la face du monde entier que la victoire de l'entente s'accomplira coûte que coûte.

Le député belge Camille Huysmans vient de déclarer aussi que les derniers événements de Russie constituent un nouvel obstacle à la paix.

Equitablement pourrait on accepter une paix sans rendre à la France ses provinces arrachées de force en 1870, sans rendre à la Belgique son indépendance absolue, sans renoncer à ce malheureux pays, intégralement ce qu'on lui a volé; pendant plus de trois années l'indemnité de guerre de plus de cinquante millions de francs par mois, le coût des usines détruites, des monuments stupidement anéantis, de tout ce qui a été volé chez les particuliers, de toutes les marchandises confisquées, des machines enlevées et envoyées en Allemagne, etc., et nul n'ignore que les animaux n'existent plus qu'à l'état de souvenir en Belgique: chevaux, chiens, volailles, pigeons voyageurs, bestiaux, tout a été pris. La liste se-

rait trop longue s'il fallait citer tout ce qui a été enlevé: caoutchoucs, cuivres, statues de bronze, objets d'art, etc.

Et les auteurs des crimes, des atrocités pourraient jouir en paix aussitôt rentrés dans leur pays comme des héros. Ce n'est pas possible, il faut que les responsables soient punis, sinon il n'y a plus de justice.

D'après le rapport du comité hollandais sur les atrocités allemandes en Serbie, lorsque les faits seront divulgués, ils soulèveront l'indignation universelle.

Qu'on ne vous parle plus de paix sans la défaite de l'ennemi.

S'il y en a qui profitent de la guerre nous n'y pouvons rien. Il y a des profiteurs honnêtes mais il y en a aussi sans conscience.

Malgré ceux-ci la guerre devra continuer si l'on veut punir les responsables de la guerre et ceux qui voulaient dominer le monde par la force en primant le droit.

Voilà presque trois ans et demi que les malheureux belges souffrent sans se plaindre, sous la botte du soi-disant vainqueur, qu'ils endurent des souffrances atroces attendant patiemment que les alliés soient vainqueurs.

Et il y a des gens sans cœur qui viennent nous parler d'une paix boiteuse.

Le fameux Général Leman, le héros hégeois, le célèbre bourgmestre Max, de Bruxelles, le bâtonnier du barreau de Bruxelles et des milliers de martyrs civils belges gémissent dans leur geôle en Allemagne et ils n'attendent rien que la victoire des alliés.

N'entendez-vous donc pas les clameurs des Belges qui réclament la vengeance contre leurs bourreaux qui ne leur ont laissé que leurs deux yeux pour pleurer?

Dans les provinces flamandes le glorieux Lion des Flandres fait entendre son rugissement et, en Wallonie l'immortel coq gaulois, dressé sur ses ergots, fait retentir l'air de son appel incessant pour que le monde civilisé comprenne enfin le cri de détresse de la Belgique martyrisée et pour qu'on ne perde pas de vue que c'est un devoir sacré de ne jamais accepter une paix honteuse avec l'Allemagne et de châtier les coupables et les responsables.

Prenons donc garde au poison boche car il est bien proche. Il rôde partout comme un malfaiteur qui guette sa proie.

(Du Canada) F. WOLFF.

## La Révolution Russe

Comment Kerensky échappa à ses ennemis.

Pendant les deux premières journées qui ont suivi le coup d'Etat des Bolshéviki à Petrograd, on n'a pas été sans inquiétude sur le sort de Kerensky. On le disait assassiné. D'autres nouvelles, non moins vagues, assuraient qu'il avait été arrêté par ses ennemis. Puis un bref télégramme est venu apprendre que le président du gouvernement provisoire avait réussi à s'enfuir dans une voiture d'ambulance en compagnie de Terechenko, ministre des affaires étrangères.

Cette évasion ne s'est pas passée aussi simplement que semble le dire cette dépêche. Kerensky, qui savait les dangers qu'il allait présenter un parcours de quelques kilomètres à travers une ville parcourue par des bandes de maximidistes qui le recherchaient avec acharnement, n'eut garde de commettre une imprudence.

Quand il eut acquis la certitude qu'il lui fallait partir et que Leni-

ne était réellement le maître de Petrograd, il commença par se cacher pendant quelques heures dans les combles du palais d'hiver, car il fallait avant tout se méfier des espions. A la nuit tombée, il sortit du palais par une petite porte sans être remarqué. Et d'ailleurs, qui donc aurait pu reconnaître le chef du gouvernement, dans cet homme vêtu misérablement mal protégé contre le froid par une sorte de houppelande élimée, jetée sur ses épaules, coiffé d'une vieille toque de fourrure usée, grossièrement chaussé et qui s'en allait lentement, d'une allure pesante?

Kerensky, qui entendait ne rien livrer au hasard et qui voulait dérouter ceux qui, dans l'ombre, surveillaient certainement toutes les issues du palais, s'achemina franchement vers les groupes qui stationnaient à proximité. Il s'y mêla, écouta quelques discours — car, en Russie, quelles que soient les circonstances, il se trouve toujours des orateurs improvisés — et joignit son approbation à celle des individus qui étaient à ses côtés. Et pourtant, quel danger, ne rencontrait-il pas! A tout moment, il risquait une bousculade dans laquelle sahouppelande pouvait s'entrouvrir et laisser apercevoir son bras gauche en écharpe (Kerensky, on le sait, a le bras rongé de tuberculose). Il n'en aurait pas fallu plus pour éveiller les soupçons, le faire reconnaître et, sans doute, son sort eût été promptement réglé. Pourtant, il demeura là plus d'une heure.

Cette rançon payée à la prudence, le président généralisme s'achemina vers les quartiers ouvriers de la capitale et ce n'est qu'après un assez long trajet qu'il obliqua vers la porte de la ville, à quelque distance de laquelle devait l'attendre la voiture d'ambulance.

En cours de chemin, pendant cette dernière partie qu'il jouait, Kerensky croisa plusieurs bandes de Bolshéviki qui acclamaient Lenine. Il ne fit pas un pas pour les éviter. Du dernier groupe qu'il rencontra, un homme se détacha et l'invita à se joindre à eux, qui allaient châtier ses ennemis de la révolution et du peuple. Kerensky ne broncha pas. D'une voix pâteuse, en harmonie avec la démarche titubante qu'il avait simulée, il bougonna quelques mots incompréhensibles et l'autre, constatant qu'il avait à faire à un "camarade" n'ayant plus ses esprits n'insista pas.

Une demi-heure plus tard, le dictateur russe retrouvait M. Terechenko blotti sous la banquette de la voiture qui devait les conduire auprès d'amis sur le dévouement desquels ils pouvaient compter.

## Mangeons plus de volailles et plus d'oeufs

Notes des fermes expérimentales

"Nous manquons de viande rouge et cette viande est plus que jamais nécessaire à nos soldats et à nos Alliés. Partout, nous recommandons de la remplacer par la volaille, dans toutes les familles, tous les hôtels, et tous les restaurants du pays. On peut augmenter la production de volailles beaucoup plus rapidement que la production de bœuf, de lard ou de mouton. Sans doutes, toutes ces dernières sont nécessaires, mais il faut pour le moment forcer la production de la basse-cour. La volaille n'exige que peu de main-d'œuvre et il y a, dans tous les ménages et sur toutes les fermes, beaucoup d'aliments gaspillés qui

pourraient être utilisés pour sa nourriture. Les aviculteurs du pays peuvent nous aider en fournissant le surplus d'approvisionnement que nous désirons."

Ces paroles prononcées par Herbert Hoover, dans un appel adressé à la société américaine d'aviculture et aux producteurs des Etats-Unis, s'appliquent tout aussi bien aux aviculteurs. Il faut réserver pour l'expédition toutes les viandes qui peuvent être expédiées. Il faut donc trouver quelque chose pour remplacer la viande rouge, or la volaille et les œufs sont, à l'heure actuelle, les meilleurs aliments que nous puissions employer. Leurs prix sont raisonnables, comparés aux prix des autres viandes. Au cours actuelle, la volaille fraîche ou conservée est l'une des viandes les meilleur marché que l'on puisse trouver. Les œufs frais sont chers, il est vraie, mais les œufs conservés, très mangeables se vendent à un prix raisonnable. Sur bien des marchés, on peut trouver de la volaille fraîche à raison de 15 cts à 24 cts la livre et de bons œufs conservés à raison de 40 cts à 50 cts la douzaine. Ce sont à peu près les mêmes prix qu'avant la guerre, mais il y a eu une telle augmentation dans le prix des autres viandes que ces aliments ne peuvent plus réellement être considérés comme articles de luxe.

Autrefois, les prix des œufs et des volailles étaient relativement élevés à tel point que beaucoup de consommateurs avaient cessé d'en manger; aujourd'hui, les prix relatifs ont changé, mais l'idée subsiste toujours que les volailles et les œufs sont des articles de luxe et la consommation de ces produits n'est pas aussi active qu'elle l'était autrefois.

Il y a bien des raisons pour que l'on remplace le bœuf et le bacon par les volailles et les œufs: les soldats et les alliés ont besoin de viande, impossible de leur envoyer des œufs ou des volailles. Nous avons maintenant au Canada un bon approvisionnement de produits de la basse-cour. Ces produits sont excellents, ils se vendent peu cher, et permettent de remplacer la viande rouge nécessaire aux soldats. Il est plus facile et plus rapide d'élever des volailles que d'autres bestiaux. Tous, jeunes et vieux, peuvent se charger de cet élevage.

Montrons-nous donc patriotique aussi bien qu'économique; nourrissons-nous de ce que nous avons et gardons pour nos soldats et nos alliés ce qui leur est nécessaire.

## Nouvelles Locales

DECEDEE

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Madame J.-Bte Brodeur, mère de M. Arthur Brodeur, de la Maison Bazinet & Brodeur. Madame Brodeur, née Alphonse Valin, est décédée le 23 décembre à l'âge de 70 ans.

Les funérailles ont eu lieu mercredi de cette semaine à la Cathédrale.

CALENDRIERS

Le Théâtre Corona a fait imprimer un calendrier annonce conjointement avec notre journal.

Ce calendrier qui a une jolie apparence typographique est très utile pour nos familles canadiennes-françaises.

Il est publié complètement en français et il contient l'indication des principaux jours de fêtes civiles et religieuses ainsi que celle des jours maigres.

On peut s'en procurer un en s'adressant au Théâtre Corona ou au "Clairon".



Bonne et heureuse année!  
Santé, bonheur et prospérité!

Une scène répétée chaque Année depuis 1859 — alors que déjà le Whisky Blanc Corby était distillé

Sur demande nous serons heureux de vous adresser une copie de notre livret Une Caugette sur le Whisky Blanc Corby H. Corby Distillery Company Limited, Montréal.

## Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles, Sacoches, etc., il faut visiter le magasin de BERGERON & SICOTTE. Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Or ganidis des couleurs les plus nouvelles, aussi Cotonnades de toute sortes.



## Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

**BERGERON & SICOTTE**

ST-HYACINTHE

1-1-17

## Donnez un Appareil Electrique en Cadeau

ECONOMIQUE, PRATIQUE, APPROPRIE.

Les appareils électriques comme cadeaux pour le Jour de l'An feront plaisir et rappelleront pendant plusieurs années la personne qui les a donnés.

Suggestions pour cadeaux: Radiateurs lumineux; Fers à repasser; Réchauds; Percuteurs; Balaieuses (Vacuum); Plaques de chauffage; Machines à laver;

HANDY STOVE

Pots à barbe; Lampes portatives; Grille-pain; Bouilloire pour œufs; Réchauffeurs de lait; Lampes de poches; Lampes de bibliothèques; Lampes de boudoirs.

Donnez quelque chose de nouveau et de pratique, enfin un appareil électrique.

Publié avec nos meilleurs souhaits de Bonne Année

Southern Canada Power Co.

Tel. 32 et 208-255 Cascades, ST-HYACINTHE

PERCOLATOR

AIR WARMER

TOASTER

TOASTER GRILL

TOASTER

TOASTER

TOASTER

TOASTER

TOASTER

TOASTER

TOASTER

ANNONCEZ DANS LE "CLAIRON"

## Nouvelles Locales

### CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal n'a pas siégé mercredi de cette semaine.

Il ne siégera pas non plus la semaine prochaine.

La prochaine séance aura lieu le mercredi, 9 janvier 1918.

### A PROPOS D'ÉVALUATION

On sait que la corporation du Séminaire de St-Hyacinthe a pour suivi la ville pour faire casser le rôle d'évaluation, quant à ce qui concerne l'évaluation que les évaluateurs ont fait de ses propriétés.

La valeur de ces propriétés a été portée à \$400,000.00 dans le rôle. Sur la plainte du Séminaire le conseil municipal a fait vérifier l'évaluation par des architectes de Montréal. Ces derniers après avoir fait la visite des lieux ont donné une valeur de \$421,000.00 aux bâtisses seulement. Le conseil a maintenu l'évaluation de \$400,000 de ses évaluateurs pour les bâtisses et le terrain.

Le Séminaire trouve encore cette évaluation élevée et il s'adresse aux tribunaux pour la faire réduire.

La cause sera entendue en janvier.

### FEU M. JOSEPH PERRAULT

Nous avons le regret d'apprendre à nos lecteurs le décès de M. Joseph Perrault, bourgeois.

M. Perrault est mort le 24 décembre.

Il était âgé de 90 ans et 5 mois.

M. Perrault était une figure bien connue dans cette ville. C'était un libéral très ardent et souvent il avait été appelé à présider les assemblées politiques.

Il laisse pour déplorer sa perte : deux fils, Alphonse et Adonias, de New Bedford, Mass. ; et six fille : Georgiana, veuve de Charles Bolduc ; Grazilda, épouse de Henri Quintal, de New Bedford ; Ozilda, Nouvelle Orléans ; Hermine, épouse de Joseph Bolduc, de Ste-Cécile de Milton ; Victoria, épouse de Joseph Leblanc, Montréal ; et Eléonore, épouse du constable Henri Beaugard, de St-Hyacinthe.

Ses funérailles ont eu lieu jeudi de cette semaine au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

### PERSONNEL

—Madame J. E. Mathieu, de Woonsocket R.I., est en visite pour les fêtes chez son père M. Etienne Chagnon.

### LE JOUR DE L'AN

A l'occasion du Jour de l'An nous donnerons quelques jours de congé aux employés de notre imprimerie.

Ainsi notre imprimerie ne fonctionnera pas lundi, mardi et mercredi de la semaine prochaine.

### NOTRE VOIRIE

Nous recevons de tous côtés des félicitations sur la manière dont le département de la Voirie, sous la présidence de M. V. E. Fontaine, entretient les chemins d'hivers.

La machine à rouler la neige fait un splendide travail et nous croyons que ces félicitations sont bien méritées.

L'entretien des trottoirs par la ville est aussi un succès de tout premier ordre.

Le règlement a été amendé de manière à comprendre, parmi les trottoirs entretenus par la ville, ceux entourant la place du Marché et le Parc Dessaulles.

### A L'USINE DE FILTRATION

Les travaux de construction des filtres progressent assez lentement. Le froid intense que nous avons eu dans le mois de décembre a retardé considérablement les travaux.

La partie du travail la plus dangereuse est maintenant terminée. Cet ouvrage consistait dans l'ouverture d'une tranchée profonde à trois pieds de distance de la cheminée de la bâtisse des bouilloires.

Cette tranchée atteint une profondeur de dix pieds en dessous des assises de la cheminée.

Elle a été rendue nécessaire pour la pose des conduites amenant l'eau filtrée aux pompes à haute pression.

Ce travail était très difficile d'exécution dans des conditions de température normale et le dégel de ces jours derniers est venu encore aggraver les difficultés.

La tranchée a été creusée et les conduites posées sans accident.

Il n'est pas probable que l'usine soit prête à fonctionner avant la fin de février.

Un retard dans la livraison des pompes électriques serait la principale cause du fait que l'usine ne commencera pas à fonctionner avant cette date.

### LA NOËL

La fête de Noël a été célébrée dans toutes nos églises avec l'éclat accoutumé.

A la messe de minuit tous les temples étaient remplis.

La température était idéale et les chemins étaient très beaux pour les voitures quoique très glissants pour les piétons.

### COURRIER DE ST-DAMASE

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Madame Rosanna Fréchette, épouse de Eloi Pion, à l'âge de 46 ans. Elle a succombé à une syncope.

A la famille si cruellement éprouvée nous offrons nos plus vives sympathies.

Mlle Catherine Gauthier et M. Gaston Gauthier, de St-Pie, sont venus passer le dimanche chez Mde N. Gauthier.

### COMITE DE SECOURS EN FAVEUR DE L'HOTEL-DIEU

Souscriptions rapportées au Comité jusqu'à aujourd'hui.

Rangs St-Dominique et 3ème Ste-Rosalie..	\$ 182.40
Casavant & Frères...	1000.00
J.N. Dubrule .....	500.00
E.T. Corset Co. ....	100.00
W. Girouard .....	100.00
E. T. Shoe Co. ....	100.00
Jos Surprenant .....	100.00
La Cie J. A. & M. Côté	1000.00
Employés J. A. & M. Côté—liste partielle	254.40
Ed. Duckett .....	200.00
St-Hya. Distillery Co	100.00
O.Chalifoux & Fils Ltd	100.00
T. Halley .....	500.00
S.Bourgeois & Cie Inc.	1000.00
Emile Ostiguy, Montréal	1000.00
Bryant Dunn & Co., 86 St François Xavier, Montréal .....	100.00
Arthur Ledoux .....	100.00
Victor Gervais .....	25.00
E. Pommerville .....	25.00
A. Anger .....	2.00
E. Peltier .....	1.00
Elz. D. St-Onge .....	10.00
Chas. Lekakus .....	1.00
L. J. E. Choquette .....	10.00
Un ami .....	2.00
J. B. St Pierre .....	50.00
L. P. Morin & Fils .....	1000.00
Penmans Limited .....	1500.00
J. E. Turcot, M. D. ....	200.00
St-Hyacinthe Soft Shoe Co. Ltd. ....	60.00
H. Albany Côté .....	25.00
Elzéor Deschamps .....	10.00
M. A. David .....	50.00
J. A. Lahaise .....	50.00
J. O. Beaugard .....	10.00
J. H. E. Brodeur .....	100.00
E. H. Richer & Fils .....	200.00
N. G. Leduc .....	50.00
N. Prahalar .....	25.00
Un Ami .....	50.00
Un Ami .....	3.25
Un Ami .....	25.00
Arthémise St-Germain	20.00
Un Ami .....	5.00
J. E. Gaboury .....	10.00
Arthur Chagnon .....	2.00
Un Ami .....	2.25
Rémi Lussier .....	5.00
Delles Beaudry .....	3.00
Un Ami .....	1.25
Jos. Brodeur, Rue Héloïse .....	5.00
Alexandre Dauphinais	25.00
Un Ami .....	7.75
Louis Lamoureux .....	5.00
Frank Langevin .....	5.00

François Leclair .....	5.00
Un Ami .....	2.40
St-Hyacinthe le Confesseur, côté Sud .....	122.50
Ant. Alf. Côté .....	100.00
Narcisse Godbout père	5.00
Narcisse Godbout, fils.	5.00
Mad. D. Leclair .....	1.00
G. St-Jean .....	2.00
Paul Ravenelle .....	12.00
David Hamel .....	3.00
Geo. A. Gadbois .....	12.00
Eugène Brais .....	12.00
X. V. Blanchard .....	12.00
F. C. Bouvette .....	12.00
H. V. Blanchard .....	2.00
O. Morin .....	5.00
J. A. Beaudoin .....	1.00
R. Blanchard .....	2.00
J. V. Chabot .....	1.00
Hector Rivard .....	12.00
J. E. F. Chartier .....	25.00
J. E. Lincourt .....	10.00
L. P. Gendreau .....	25.00
A. A. Morin .....	10.00
Wilfrid Bienvenue .....	5.00
J. H. Petit .....	5.00
La Compagnie de Théâtre de St-Hyacinthe .....	14.25
Eugène St-Onge .....	25.00
J. P. A. Marion .....	25.00
O. Larivière .....	5.00
St-Germain Frères .....	50.00
Fabiola Adam .....	5.00
A. Chevalier .....	25.00
W. Délages .....	5.00
Léopold Reeves .....	10.00
H. Daniel .....	50.00
I. St-Jean .....	50.00
G. L. Proulx .....	50.00
XX .....	1.50
Pierre Reeves .....	25.00
Anonyme .....	1.00
A. P. Petit .....	25.00
P. Angers .....	5.00
Joseph Souaid .....	15.00
T. Ganem .....	5.00
La Compagnie Dussault & Lamoureux .....	100.00
Ernest Lemoine .....	25.00
Joseph Hamel .....	1.00
Raymond Bourbeault	1.00
Le Courrier de St-Hyacinthe .....	100.00
Rémi Gervais .....	10.00
E. Lafrance .....	200.00
Noël Lafrance .....	25.00
La Société Philharmonique .....	25.00
H. Marchessault .....	25.00
T. D. Bouchard .....	250.00
Un Ami .....	10.00
L. B. Brunelle .....	25.00
Elz. Chabot .....	5.00
Ernest O. Picard .....	25.00
J. N. Laplante & Cie.	100.00
Boisseau, Morin & Boisseau .....	200.00
Banque d'Hochelega.	500.00
Total \$12444.95	

C. A. MORIN  
Trésorier

N.B.—Pour éviter des dépenses de collection le Comité demande le bienveillant concours des souscripteurs qui voudront bien faire par-

# THEATRE CORONA

SAMEDI, 29 Déc. (Un Jour Seulement)

Une grande production Blue-Bird en cinq rouleaux :

## RAMENANT SON PÈRE CHEZ LUI

Drame d'amour et d'aventures dans lequel les premiers rôles sont tenus par les fameux artistes, **Franklyn Far-num et Brownie Vernon.**

Gazette de Pathé, Comédie et Drame spécial en deux rouleaux avec les meilleurs acteurs de la compagnie Vitagraph comme étoiles.

DIMANCHE ET LUNDI, 30 et 31 Décembre.

La dernière production de **Florence Labadie :**

## LA GUERRE ET LA FEMME

Cette production en cinq rouleaux est une des plus puissantes de la grande actrice qui est morte tout récemment. C'est une production de Pathé qui a obtenu les plus grands succès dans les grands théâtres de la métropole. Il ne faut pas manquer de la voir car c'est la dernière production de **Florence Labadie.**

Cinquième épisode de la Série **L'Influence du Mal,** Comédie et Gazette de Pathé.

MARDI ET MERCREDI, 1er et 2 Janvier.

JUNE CAPRICE, la sympathique actrice de Fox, dans

## L'ENFANT DU DESERT

L'ENFANT DU DÉSERT est une de ces productions que tout le monde aime à voir. C'est l'histoire d'une jeune fille qui est remplie de scènes de la vie courante et qui plaira à tous par son côté humain.

Neuvième épisode de **La Femme Négligée,** Comédie et Drame en deux rouleaux.

Pas de Matinée  
le Jour de l'An après-midi.

Orchestre tous les SOIRS.

Matinées : Tous les SAMEDIS et DIMANCHES.

ADMISSIONS : ORCHESTRE 15 CTS, BALCON 10 CTS.  
Quelques Sièges Réservés à 20 cts.

venir leurs remises directement au trésorier.

Pour cette perception le bureau de MM. L. P. Morin & Fils sera ouvert tous les jours, à partir du 3 janvier entre 10 et 12 hrs. A. M. et 2 et 4 hrs. P. M.

Prière d'apporter votre carte.

Les chèques devront être faits à l'ordre Comité Secours Hôtel-Dieu.

### DINER

M. le Maire Bouchard a donné le Jour de Noël au soir un dîner aux membres du conseil municipal.

Les échevins S.T. Ducloux, V. E. Fontaine, Eugène Girard, T.A. St-Germain et J. A. Godard ont pris part à ce dîner, les autres échevins ont envoyé des lettres d'excuses.

Madame Bouchard a fait dignement les honneurs de sa table.

## NE RETARDEZ PAS POUR FAIRE VOS ACHATS POUR LES FETES

VOUS TROUVEREZ UN ASSORTIMENT COMPLET A L'ÉPICERIE PAGNUELO	Oranges Californie Bananes — Ananas Raisins Californie Poires et Pommes Fruits confis assortis	Abricots secs Pêches " Pruneaux " Pommes " Essences Parisiennes	Raisin sans grains " de table " Corinthe Figs fraîches Marsmellow crème	Amendes écallées Noix Peacans " Avelines " Grenobles " Brésil	Amendes Faragone Pistaches Cocoa Chocolat moulu " non moulu	Sucre Royal " rose Dragés Couleur verte " jaune	Dates en paquets " à la livre Attacas Mince Meat Noix cassées
---	--	---	---	---	---	---	---

Conserves : Framboise, Fraises, Pêches, Poires, Ananas. — Aussi 500 livres de Raisin à Pudding pour être vendu à 4 livres pour 50 cts. — Demandez nos biscuits Marshmellow à 20 cts la livre

TELEPHONE 340

Epicerie Pagnuelo

143 rue CASCADES